

Ostrá, Růžena

Le champ conceptuel du travail en ancien français

Études romanes de Brno. 1971, vol. 5, iss. 1, pp. 19-44

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113481>

Access Date: 30. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

LE CHAMP CONCEPTUEL DU TRAVAIL EN ANCIEN FRANÇAIS

RŮŽENA OSTRÁ

Les limites et l'organisation du champ conceptuel du travail, relativement nettes en français moderne, sont en ancien français sensiblement moins claires et plus diffusées.

Quelles en sont les raisons ? Il y en a plusieurs, mais nous n'en signalerons que les trois les plus importantes :

1. L'ancien français n'est pas une langue unitaire ; c'est l'ensemble de plusieurs dialectes qui présentent des écarts plus ou moins considérables les uns par rapport aux autres. Faciles à reconnaître quand il s'agit du domaine phonétique et même morphologique, les différences sont en général incomparablement plus difficiles à saisir dans le plan sémantique. Et pourtant, si l'on a raison de croire qu'en adoptant le procédé strictement synchronique, on ne devrait tirer les conclusions sur la structure du lexique qu'en examinant le langage d'une seule personne à un moment donné, on est autorisé de supposer avec certitude que de telles différences existaient entre les systèmes onomasiologiques de différents dialectes littéraires de l'ancien français.

2. Nous nous appuyons sur des textes qui s'échelonnent, quant à leur origine, sur une période de 100 ans environs, donc une période qui est trop longue pour qu'on puisse imaginer qu'il n'y ait pas eu de changement dans les structures lexicales.

3. A l'époque dont nous nous occupons, le français avait, généralement parlant, un caractère très mobile et peu stable à cause de l'absence d'un centre ou d'une autorité linguistique et de l'action stabilisatrice d'une norme linguistique obligatoire et codifiée. De ce fait, le développement de la langue dans tous ses plans suivait un rythme relativement rapide et désordonné, malgré d'indéniables tendances convergentes.

Ainsi donc, ce que nous allons présenter comme ancien français dans notre description sera en quelque sorte la moyenne de tous ces dialectes littéraires dans l'espace d'un siècle environ. Ce procédé, s'il n'est pas strictement synchronique, pourra néanmoins nous aider à reconstituer l'image du champ conceptuel du travail, image susceptible de servir de terme de comparaison avec les étapes historiques ultérieures de cette structure lexicale.

*

Avant d'aborder la description du champ conceptuel du travail en ancien français, nous tenons à dire comment nous concevons l'organisation du lexique en général et celle d'un champ conceptuel en particulier.

A notre avis, le lexique est organisé surtout en fonction du contenu sémantique de ses éléments, c'est-à-dire des mots qui le constituent. Le contenu sémantique de chaque unité lexicale est analysable en traits sémantiques ou en traits distinctifs de signification. Les traits distinctifs peuvent être de nature différente. Dans notre ouvrage *Le champ conceptuel du travail dans les langues romanes* (Études romanes de Brno III, 1967), nous en distinguons trois types : a) traits d'identification qui permettent d'identifier des unités lexicales comme appartenant à une des structures onomasiologiques, tel un champ conceptuel ; b) traits de spécification servant à diversifier et à hiérarchiser les unités lexicales au sein de cette structure ; c) traits de classification déterminant l'appartenance des unités lexicales à de grandes classes des significations lexicales.

Les traits d'identification et les traits de spécification sont de même nature et leur distinction ne se justifie que dans le cadre d'une structure sémantique donnée. Le même trait sémantique peut, en effet, servir à l'identification dans le cadre d'une structure lexicale et à la spécification dans le cadre d'une autre.¹ Les traits de classification, par contre, sont de nature toute différente: leur valeur est la même à travers tout le système lexical, car ils correspondent à certains types généraux de signification et en déterminent souvent le statut logique et même grammatical.

Le contenu sémantique d'une unité lexicale est donc constitué par un noyau comportant les traits d'identification et, le cas échéant, les traits de spécification respectifs, et par les traits de classification qui, sur le plan de l'expression, sont très souvent signalés par des indices formels (suffixes, article).

Or, les mots dont le contenu sémantique comporte les traits d'identification communs constituent un champ conceptuel. Les membres d'un champ dont le contenu sémantique comporte tous les traits d'identification sans être trop marqué de traits de spécification (ce qui leur permet de se substituer à un grand nombre de mots du même champ car leur contenu sémantique a un caractère très général) se trouvent généralement au centre du champ. Par contre, les mots dont le contenu comporte plusieurs traits de spécification qui le marquent de façon décisive, sont plus ou moins éloignés du centre du champ et, si l'on représentait le champ comme une surface circulaire, on les trouverait dans la zone périphérique.

Toutefois, il faut souligner — et nous insistons beaucoup là-dessus dans l'ouvrage cité — que la valeur des différents mots-membres d'un champ conceptuel n'est pas simplement fonction de la somme de tous les traits distinctifs se trouvant dans leur contenu sémantique. Du point de vue de la valeur sémantique du mot, il est très important d'imaginer comment ces traits sont organisés au sein de son contenu sémantique, quelle est l'importance relative de chacun d'eux par rapport aux autres, lequel d'entre eux est dominant — bref, de concevoir la structure du contenu en tant qu'une structure bien hiérarchisée de traits distinctifs.

Aussi constate-t-on que les mêmes traits distinctifs peuvent constituer des contenus sémantiques à valeurs différentes suivant que leurs rapports hiérarchiques (donc leur dominante) changent. De tels changements se font en fonction du contexte qui met en relief tel ou tel autre trait sémantique et modifie la structure du contenu du mot respectif. En systématisant, on parle ensuite des acceptions différentes d'une unité lexicale.

Notons encore qu'il y a une liaison étroite entre la structure du noyau sémantique et le statut de classe du mot respectif. Le choix de la classe (ou catégorie) est commandé par la valeur du noyau sémantique et il peut y avoir des incompatibilités de combinaison entre certains traits de classification et certains types de noyaux sémantiques.

*

Avant d'aborder l'analyse de notre structure onomasiologique, définissons le

¹ C'est ainsi que l'élément notionnel de la souffrance doit être considéré comme un trait de spécification dans le cadre du champ conceptuel du travail; mais du point de vue de la structure onomasiologique du tourment, il est sans aucun doute un (et le seul) trait d'identification.

Pour la structure du lexique et pour les champs linguistiques nous renvoyons aux travaux d'Otto Ducháček, notamment à ses *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne*, Opera Universitatis Brunensis 71, Praha 1960, et *Précis de sémantique française*, Opera Universitatis Brunensis, Brno 1967.

concept qui y préside — le concept de travail. Nous le concevons d'une façon très générale comme „effort ordonné à la production d'une chose (oeuvre) utile“.²

Ainsi conçu, le concept de travail est composé de trois éléments que nous considérerons comme trois traits distinctifs d'identification devant figurer dans le contenu sémantique des expressions constituant le champ conceptuel qui nous intéresse: c'est tout d'abord la notion d'effort, ensuite celle du résultat vers lequel cet effort est orienté et, enfin, la notion de l'utilité de ce résultat. L'utilité étant la qualité constante du résultat quand on parle du travail, les deux dernières notions nous apparaissent comme intimement liées. Aussi croyons-nous utile et légitime de ne les dissocier que là où les besoins de l'analyse l'exigeront et d'avoir du concept de travail une vue essentiellement dichotomique. La dichotomie effort — résultat (ou: action — objet) qui, en français moderne, n'apparaît qu'à l'analyse détaillée de la structure du champ, est en ancien français beaucoup plus évidente et domine l'organisation de notre structure onomasiologique depuis le centre jusqu'à la périphérie.

Au centre du champ, on a en ancien français les verbes *over* et *laborer*,³ dont le premier met en valeur surtout le résultat (utile), tandis que le second se situe plutôt dans la perspective de l'effort. Hâtons-nous de dire, toutefois, que les deux expressions ont une valeur très générale, plus extensive en tout cas, que tous les autres verbes du champ. C'est à bon droit donc que nous les considérons tous deux comme constituant le centre du champ.

Occupons-nous tout d'abord du verbe *over* (écrit aussi *ouvrer*, *oeuvrer*, *uvrer*, *houvrer*, *ouvrer*, etc.).

Ce verbe est employé pour désigner l'action de travailler de la façon la plus générale:

*Li vavasors sa fame apele
Et sa fille qui mout fu bele,
Qui an un ovrëor ovoient,
Mès ne sai quel œvre feisoient. Erec 397 — 400.
Ne puet venir trop tart à œvre
Bons ouvriers qui sanz lasser oeuvre,
Quar bons ouvriers, sachiez, regarde
Quant il vient tart, se il se tarde,
Et l'en n'i a ne plus ne mains,
Ainz met en œvre les deus mains,
Et d'ouvrer est si coustumiers
Que il ataint toz les premiers.*

Rutebeuf II, 263 — 264.

² P. Foulquié—R. Saint-Jean, *Dictionnaire de la langue philosophique*, Presses universitaires de France, Paris 1962.

³ Il serait plus juste de parler ici de noyaux sémantiques seulement et de ne pas présenter les termes centraux comme des contenus sémantiques lexicalement ou même grammaticalement actualisés à l'aide de traits de classification. Si nous le faisons en mettant les verbes à la place des noyaux du contenu respectifs (nous pourrions aussi bien mettre les substantifs correspondants), c'est que nous espérons éviter ainsi des périphrases et des explications qui ne pourraient qu'embrouiller notre exposé.

On remarque cependant qu'en ancien français, le verbe *ouvrer* était employé de préférence dans les contextes où il s'agissait de désigner le travail d'artisans ou un autre travail exigeant de la dextérité ou même de l'art (acquis par l'apprentissage), tels par exemple les ouvrages à l'aiguille ou autres:

*Engeigniere fu buen provez ;
L'om ne saveit soz ciel son per
Ne qui si bien s'eüst ouvrer. Troie 896 – 898.
... Se lui plect quē avuec lui aille
La ou il œvre et paint et taille
Tot seul a seul sanz plus de jant. Cligès 5549 – 5551.
Bertain treuvent ouvrant d'œvre tres fine et vraie
D'ouvrer bien et adroit moult petitet s'esmaie. Berte LVIII.*

On notera combien est riche en enseignement de ce point de vue la lecture du fameux Livre des Métiers où, en parlant du travail des artisans de Paris, on n'emploie guère que le verbe *ouvrer*:

*Il est ordenné ... que l'en ne puisse ouvrer de nuiz pour ce
que l'en ne peut mie fere si bone euvre de nuiz que de jour.*
Livre XLIV, 3.

*Il peut estre maçon a Paris qui veut, pour tant qu'il sache
le mestier et qu'il œvre as us et aus costumés du mestier.*
Livre XLVIII, 1.

On constate donc que le contenu sémantique du verbe *ouvrer* comportait, en dehors des traits d'identification, dont nous avons parlé, un trait de spécification, c'est-à-dire la notion d'art. La présence de ce trait dans le contenu du verbe est plus ou moins sensible suivant les contextes. Cependant, il y a des cas où il en devient dominante sémantique. Cela arrive très souvent quand le verbe est employé comme transitif:

Fermail d'or richement ovré...
Yvain 1889.

La porpre fu mout bien ovré...
Erec 1618.

Dans les substantifs du même noyau sémantique, l'aspect „résultat“ est aussi très souvent mis en relief. Prenons pour commencer le substantif *oeuvre* (écrit aussi *uevre*, *oeuvre*, *ouvre*, etc.) qui, en ancien français comme de nos jours, est utilisé surtout pour désigner le résultat d'un travail ou d'un effort (créateur):

*Nus ne puet ne ne doit vendre œvre appartenant as potiers
d'estain, neueve pour viez. Livre XII, 5.
Item, se aucune fausse œvre estoit trouvée oudit mestier,
que li mestre ou la mestresse soit en amande ... Livre LX, 20
Mes plus de çant foiz se seigna
De la mervoille, que il ot
Comant Nature feire sot
Oevre si leide et si vileinne. Yvain 796 – 799
Ci fenist l'uevre Crestiien. Cligès 6 784.*

Œuvre est souvent employé aussi pour désigner des ouvrages de dame (d'aiguille surtout):

Bertain treuvent ouvrant d'œuvre très fine et vraie ...

Berte LVIII.

Il en va quelque peu autrement dans le cas de mise en relief de l'aspect „résultat“ de la signification du mot, lorsque *œuvre* ne désigne pas le résultat du travail lui-même, c'est-à-dire l'ouvrage produit par le travail, mais plutôt la rétribution qu'on en reçoit ou le gain qu'on en retire:

*Que ja de l'œuvre de nos mains
N'aura chascune por son vivre
Que quatre deniers de la livre. Yvain 5306–08.*

En ancien français, toutefois, *œuvre* peut désigner aussi le travail comme activité, non seulement comme résultat:

*Et ne doit nuls dudit mestier commencer œuvre devant l'eure
de soleil levant, sus l'amende de douze deniers le mestre
et VI d. le vallet, se ce n'est pour parfaire un drap a
besoier. Livre L, 47.
Vit puceles jusqu'a trois çanz
Qui diverses œuvres feisoient
De fil d'or et de soie ovoient
Chascune au miauz qu'ele savoit. Yvain 5194–97.*

Dans ce sens, *œuvre* est employé en français moderne dans quelques locutions figées telles que: *se mettre à l'œuvre*, *être à l'œuvre*, *à l'œuvre on connaît l'ouvrier*, etc.

Les substantifs *ouvraine*, *ouvrage* et *ouvraille* (dont le premier, écrit aussi *ouvraingne*, *ouverainne*, etc., était de loin le plus fréquent en ancien français) désignaient aussi tout d'abord le résultat d'un travail, c'est-à-dire une œuvre littéraire ou autre:

*Ne me doit estre reprovez
Ne m'ouvraine n'en doit mains plaire
Se ce dont je n'ai essamplaire
Ne weil entasser en mon livre. Vie de St Remi, TL.
Sages hom, et de grant science,
Fu cil qui ouvra tele ouvraingne. Rutebeuf II, 191.*

Cependant, ces substantifs servaient également à désigner le travail comme action ou comme genre d'activité:

*De ouvraine de femme saveit
Quantque femme saveir pœit.
Li quens l'ama, s'en fist sa amie. Rou III, 243–245.
... n'ont ouvraine aprise
Par qu'il puissent avoir chevance. Rutebeuf I, 188.
Nus potiers d'estain ne puet et ne doit par droit ovrer
de nul ouvrage de son mestier, qui ne soit aloié bien et
loialement selonc ce que l'œuvre le requier. Livre XII, 3.
Prions Marie Magdelaine*

Qu'a cel siecle faciens tel painne

Et tel ouvrage

Ou'au derrenier soions si sage

Qu'a paradis taignons maingnage. Dit des outils de l'hostel 240, TL.

Pour désigner l'action de travailler, on se servait aussi de l'infinitif substantivé:

Adont chil de Buillon laissirent tout l'ouvrer.

Chevalier au Cygne 2180, TL.

Les expressions ci-dessus pouvaient enfin être employées pour désigner la façon dont un ouvrage était fait, ce qui nous ramène toujours à la notion d'art en tant qu'un des traits distinctifs présents dans le noyau sémantique des mots appartenant au groupe du verbe *ovrer*. Pris dans cette acception, les substantifs *œuvre*, *ouvraille*, *ovrage* et *ovraigne* relèvent de l'emploi transitif du verbe:

Li rois de France, il et sa baronnaille

Vodra mangier, ançois que il s'en aille,

Dedanz les très, qui sont de riche ouvraille.

Narbonne 931 – 33, TL.

Mout est buene et riche la cope:

Plus la devoit l'an tenir chiere

Por l'uevre que por la matiere. Cligès 1539 – 42.

Ovree estoit (la porte) de riche ovraingne

Et de fin or vermeil d'Espaigne. Perceval, G.

La notion de l'art acquis par l'apprentissage est particulièrement sensible dans le contenu sémantique des substantifs *ouvrier* et *ouvriere* qu'on employait pour désigner les personnes bien exercées dans un art quelconque et possédant une qualification acquise par l'apprentissage ou due au talent. On sait d'ailleurs qu'au moyen âge on ne faisait presque pas de différence entre les métiers communs et ce qu'on appelle aujourd'hui les beaux arts. Ainsi on disait *ouvrier* là où, aujourd'hui, on mettrait *artiste*:

An ceste vile a un ouvrier,

Qui mervoilles taille et deboisse:

N'est terre, ou l'an ne le conoisse

Par les œuvres, quē il a feites

Et deboissiees et portreites. Cligès 5378 – 5386.

C'est dans un sens analogue que l'on rencontre le substantif *ouvriere* employé en parlant d'une femme qui s'y connaît très bien en ouvrages d'aiguille ou en d'autres ouvrages de dame:

Berte est la mieudre ouvriere que onques esguardai. Berte LVII

Quant ot veu leur œuvre, si dist: Je vous ferai

Une œuvre, s'il vous plaist, que vous apprendrai;

Ma mere (c'est-à-dire la reine) fut ouvriere... Berte LVII.

Li linniers de Paris puent avoir tant d'ouvrieres comme il voudront pour tant que les ouvrieres sachent ouvrer et que elles aient été apprentices VI anz ou plus. Livre LVII, 5.

Il va sans dire que *ovrier* connaissait aussi des emplois où le trait de spécification mentionné est estompé, neutralisé. Dans de tels cas, le substantif a la signification de „travailleur“.

*Li rei, li prince et li baron
I furent ovrier et maçon. Troie, 27 147—8.*

Notons encore que presque toutes les expressions que nous venons de mentionner ont encore un trait commun très important: elles peuvent prendre un sens beaucoup plus général que celui dont nous avons parlé et devenir équivalentes de „agir“, respectivement de „action“ et, pour *ovrier* de „auteur“:

*Dame, mout me mervoil
Que folement vos voi ovrer. Yvain 1598—99
Et toute ouvraïne charitable
Lessier me fist. Rutebeuf II, 261.
Donnez conseil sur cest ouvraïne
tel, se vos savez, que ne m'en plaïne. Dit de Norm. II, 4339, G.
Bien aperçoit que mauweise oeuvre
Avoit ancomancié a feire. Erec 3632—33.
Et sachiez bien, par ceste ouvraïne...
Est vostre pris doblez cent feiz. Troie 19491.*

Tout significatif qu'il soit, ce trait n'est pas pertinent pour le noyau sémantique de ces expressions considérées comme des membres du champ conceptuel du travail.

Pour donner une liste complète des expressions ayant le même noyau sémantique que le verbe *ovrer*, mentionnons encore le substantif *ovrëor* (écrit aussi *ouvroir*, *ouvroir*, *ouvroier* et même *ouvroit*) servant à désigner l'endroit où l'on travaille, l'atelier:

*Nule ouvriere du mestier desus dit ne doit tenir ouvroier
a Paris se ele n'a esté apprentice VI anz ou plus. Livre LVII, 6.
En ouvroit et en la maison qui fut sire Jehan Polee. G.*

Signalons enfin l'adjectif *ouvrable* (*ouvrable*) qu'on employait en ancien français soit pour qualifier ce qui était consacré au travail (*jour ouvrable*), soit ce qui relevait du travail manuel (par opposition aux occupations spéculatives):

Il doit avoir chascun jour ouvrable quatre deniers... Livre LIII, 4.

*

Passons maintenant à l'autre partie du centre du champ, c'est-à-dire aux expressions se rattachant au verbe *laborer*. Nous avons déjà remarqué que le noyau sémantique de ce groupe de mots a la notion d'effort pour dominante sémantique, ce qui revient à dire que le contenu de ces mots doit être abordé à travers la notion d'effort. En ancien français, on employait donc le verbe *laborer* surtout quand on considérait le travail du point de vue de l'effort que coûte son exécution, de la peine que l'on se donne pour l'accomplir:

*Quant de terre fu pres, que il dut ariver
Tout le corps le deffaut, ne peut mez labourer
Pasmé chei as dens, l'aviron lesse aler.*

Doon de Maience, 2766, G.

*Or ai perdu tout mon afere ;
Si m'en r'irai là dont je vain
Quar j'ai bien laboré en vain.*

Rutebeuf II, 139.

Pour certains emplois du verbe, on peut même dire que l'idée d'effort est le seul trait sémantique identifiable de son contenu:

*Amours, contre qui nul ne se puet desfendre, — et qui y
essaye labore en vain... — m'allume le cueur...*

Nouvelles fr. du 13e siècle, G.

En disant que la notion d'effort est dominante dans le contenu du verbe *laborer*, nous n'entendons pas affirmer que ce verbe ne puisse avoir une signification très générale. Au contraire. C'est même le caractère général de sa signification qui nous a fait considérer le verbe *laborer* comme appartenant au centre du champ conceptuel du travail. En effet, on l'employait le plus souvent pour désigner l'action de travailler considérée comme le contraire de l'oisiveté, du repos:

Saint Pous pain oisous dessaboure

Ki dist: „Ne goust ki ne labore“. Rencl. Mol. 154,2, TL.

*Li roy donnoit chascun jour si grans et si larges aumosnes
aus povres de religion... et a povres menestriers qui par
veillesce ou par maladie ne pooient labourer ne maintenir
leur mestier.* Joinville 480.

Et si vous di qu'en III parties

Estoient ses evres parties:

Dormir, ou mengier, ou orer

Voloit: ne savoit labourer. Rutebeuf II, 118.

Cependant, le contenu du verbe *laborer* comporte en outre des traits distinctifs de spécification, à savoir les notions de fatigue et de souffrance. Ces traits, très souvent neutralisés,⁴ s'actualisent soit en concomitance avec la mise en relief de la notion d'effort (quand le verbe doit marquer l'effort pénible), soit quand il s'agit de désigner la souffrance tout court. Dans ce dernier cas, ces traits deviennent dominants, tandis que les traits qui permettent d'identifier le verbe comme appartenant au champ conceptuel du travail sont neutralisés. Ainsi au 12^e et 13^e siècles, on *laboure* d'amour, de fièvre ou de faim:

Pluseurs hommes et fenmes povres creatures, travaillans

et labourans de fain par rues et par places a Paris

mouroient. Istoire de Loys, roi de France, G.

Inutile de rappeler que, dans cette dernière acception, le verbe *laborer* peut difficilement être considéré comme appartenant au champ conceptuel du travail: son contenu manque de traits d'identification pertinents. Si nous en parlons quand même à cet endroit, c'est que nous voulons saisir l'occasion pour attirer attention sur la contiguïté étroite qu'il y avait en ancien français entre le champ conceptuel du travail

⁴ Sur la neutralisation cf. notre travail *Le champ conceptuel du travail dans les langues romanes*, Etudes romanes de Brno III, Brno 1967, p. 36.

et celui de la souffrance et qui devait avoir des conséquences très importantes pour l'évolution ultérieure de la structure lexicale dont nous nous occupons.

Le verbe *laborer* était employé en ancien français en parlant d'un travail exigeant de pénibles efforts. Les travaux des champs étant le type même du travail de ce genre, le verbe *laborer* était très souvent employé pour désigner le travail des paysans:

*Engleterre fud apovrie
Tailliz li blez, la gent perie
Le plus de la terre fud guast
Qu'il n'i aveit qui laborast.*

Brut Arn. 14712, TL.

Employé transitivement, le verbe *laborer* avait soit le sens de „confectionner“ (*laborer le pain*), soit celui de „cultiver“ quand il s'agissait de la terre:

*N'i out remés ki guāainast
Ne qui la terre laborast.* Brut Arn. 5970, TL.

Notons encore qu'en ancien français, le verbe *laborer* est quelquefois employé dans un sens très général — celui de „agir“:

*... tiengne les (les criminels) li baillis en sa prison
sans issir, si malvese renommee labore contre eus.*

Beaumanoir 1,35, TL.

Nos poisons ont labouré. Lancelot, C.

Les expressions ayant le même noyau sémantique que le verbe *laborer* sont assez nombreuses en ancien français et elles relèvent toutes du champ conceptuel du travail. Prenons tout d'abord les substantifs *labor* (écrit aussi *labour*, *labur* ou *labeur*), *laborage* et *laborement* qui désignent l'action de travailler. A la différence des substantifs du groupe *ovrer*, les substantifs indiqués ci-dessus ne servent pas à désigner le travail comme résultat; cela se conçoit facilement vu la structure du noyau sémantique de ces expressions, organisée en fonction de la notion d'effort.

Le substantif *labor* (qui peut être aussi du genre féminin en ancien français) désigne tout d'abord l'action de travailler conçue de la façon la plus générale: *Après labour, l'on doit avoir repos. Païer selon sa labor.*

*Adès vivoient de reuber
par le forest et nuit et jor
Ne vivoient d'autre labor.* Fergus 89,13, TL.

*Del labur de lur mains viveient
De lur labur se susteneient.* Brut. Arn. 13833, TL.

Labor désigne ici le travail en tant que genre d'activité. Assez souvent, ce substantif est employé en parlant du travail comme d'une occupation habituelle, on pourrait presque dire comme d'un emploi:

*Quant sui en mon labeur alez
Tantost espingiez et balez ...* Rose L 8469
A cius qui se doivent vivre de lor labor...

Beaumanoir XX, V, 13, TL.

Le substantif *labor* pouvait désigner en outre le travail comme une tâche plus ou moins définie, comme une action déterminée:

*Pour le chaitif cet labour ai;
Cist est la fins de toute m'euve. Rose L 1914.
Puet cel estre, cil cleric plusur
Prendreient sur els mun labur;
Ne vueil que nuls sur lui die,
Cil uevre mal ki sei ublie. Marie de France, Epil, C.*

Le substantif *laborage* désigne aussi le travail comme un genre d'activité ou comme une activité habituelle:

*Souspirant por l'umain lingnage...
Vous vueil descouvrir mon corage
Que ne sai autre laborage, Rutebeuf I, 117.
En sa cambre avoit une image;
Quant aloit a son laborage
Cascun matin, si l'aourait, Vie de J.-C., G.*

De même que le verbe correspondant, les substantifs *labor* et *laborage* sont très souvent employés en parlant du travail agricole, parce que grâce à leur contenu sémantique, ils se prêtaient très bien à désigner ce genre d'occupation. Il ne nous semble toutefois pas que l'on puisse parler d'une acception indépendante et spéciale de ces expressions toutes les fois qu'elles sont utilisées à propos du travail agricole:

*Li vilains aloit un matin
en son labor ... Barb. et M., TL.
Eissi avint que par un jur
Menot ses humes en labur
Dunc preierent cil al vilein
Qu'il lur dunast cerweise e pein
Si en purreient mielz ovrer. Marie de France TL.*

D'autre part, il y a des contextes où la différenciation du sens apparaît comme indéniable. Il faut donc supposer qu'au 13^e siècle, le contenu sémantique des expressions se rattachant au verbe *laborer* s'était enrichi d'un trait de spécification nouveau — la notion d'agricole qui devait jouer un rôle si important dans les destinées futures de certaines expressions de ce groupe.

Dès le 13^e siècle donc, les substantifs *labor* et *laborage* pouvaient être utilisés pour désigner les travaux des champs et, plus particulièrement, le labour:

*S'aucuns me preste son ceval por fere mon labor ou por
cevaucier ... Beaumanoir 37, 4, LC.
En tel cas ne vienent pas les despueilles qui puis y
sont mises en partie, mais le laborages tant solement
de tans passé. Beaumanoir 13, 22, TL.*

Laborage est utilisé en outre pour désigner le champ à labourer; quant au substantif *labor*, on l'utilisait — semble-t-il — pour désigner le produit du travail agricole:

*Et pur ceo qu'il tolirent as vilains lur labur
Vint famine en la terre. Rou II, 308—9.*

Cette dernière acception serait ainsi la seule, parmi toutes celles que peuvent avoir les expressions de ce groupe, où l'aspect résultat du contenu sémantique soit mis en relief.

Notons encore que, tout comme le verbe *laborer*, le substantif *labor* servait à désigner la souffrance:

Molt m'a amors atornee
Douce poine et biau labor. Cast. de Coucy, 20, TL.

En outre, ce substantif était employé en ancien français aussi dans le sens de „activité“:

Contre lui dacent les puceles...
D'autre part refont lor labor
Li legier bachelor, qui saillent. Yvain 2351 – 55.

Les noms d'agent appartenant à ce groupe sont les suivants: *laboreor* (*laborez*), *laborant* et *laborier*. Les deux derniers semblent avoir été employés surtout au sens de „agriculteur“ (*ruicola* selon le Glossaire 7692, TL). Le substantif *laboreor* désignait aussi et surtout tout homme travaillant de ses mains (*laboreor de bras*):

Nëis, empres la mort leur maistre
Recommencerent il a estre
Tantost laboreors de mains.
De leur labeur, ne plus ne mains,
Retenaient leur soutenance
Et vivaient en paciënce. Rose 11309.
Quant l'en doit a manowrier par la raison de leurs
journées ... le labourerrez vient au juge.

Beumanoir, LC.

J'ai sergans et labouereurs
Ovrans en divers ouvreur
Qui diversement se travaillent. Fables d'Ov., G.

L'adjectif *laboreos* désigne la qualité de ce qui exige beaucoup d'effort pour être fait ou qui est pénible pour une autre raison:

Andoi ont vie laborose. Renclus de Moiliens, Miserere, G.
Car vie de honne est breve et icest munde laborus.

Th. de Kent, Gest d'Alis, G.

Les verbes *ovrer* et *laborer* constituent donc, avec les expressions du même noyau sémantique, le centre du champ conceptuel du travail en ancien français, centre scindé en deux parties. Cette scission du centre du champ marque notre structure lexicale aussi dans ses parties périphériques qui sont aussi organisées soit en fonction de l'effort que l'exécution d'un travail exige, (aire du verbe *laborer*), soit surtout en fonction du résultat visé par cet effort (aire du verbe *ovrer*).

Occupons-nous tout d'abord de l'aire du verbe *ovrer* qui est peu étendue ne comportant que le verbe *besogner* et le substantif *besogne*.

Relevant de la sphère conceptuelle du besoin, ces expressions étaient assez souvent employées pour désigner n'importe quelle occupation imposée à l'homme par les besoins de la vie et du métier, donc aussi le travail:

*La vieille aussinc se leva
por besoingner par la maison. Rose 15629.
Aucune foiz estoit que les messages venoient à li; par
quoi il nous convenoit besoingner à la matinée. Joinville 267, L.*

Le substantif *besoingne* (que l'on employait en ancien français aussi comme synonyme de *besoing*, dont il était la forme féminine) prenait très souvent le sens de „affaire“:

*Si n'est pas besoingne moie;
Miaudre de moi a vos m'anvoie. Yvain 5071 – 72.*

On l'employait aussi au sens de „événement“.
*Pas ne vueil oublier aucune des besongnes qui arriverent en
Egypte tandis que nous y etions. Joinville, 77, LC.*

Cependant, en ancien français déjà, nous trouvons des emplois où ce substantif a le sens de „travail habituel“ ou celui de „travail“ à faire:

*Sor moi leissiez ceste besoingne. Yvain 1842.
Bien ferai la besoigne, de ce n'estuet douter. Berte XVII.
Mais cilz petitement besoigne
Qui riens ne fait de sa besoigne. Proverbe. LC.*

On peut donc dire que le verbe *besoingner*, quoiqu'encore solidement attaché à la sphère conceptuelle du besoin, avait en ancien français déjà, une place bien établie au sein du champ conceptuel du travail. Le substantif *besongne* ne suivait cette évolution que fort lentement et, à la différence du verbe, il devait continuer encore longtemps à participer des structures onomasiologiques voisines.

*

Passons maintenant à l'aire de l'effort. Elle est constituée par les verbes *ahaner*, *pener* et *travailler* et par les substantifs correspondants. Toutes ces expressions appartiennent, par une partie plus ou moins grande de leurs acceptions, à la sphère conceptuelle du tourment et n'entrent dans notre champ que par les acceptions désignant un effort pénible. Elles sont toutes, bien qu'à des degrés différents, en rapport de synonymie réciproque non seulement entre elles, mais encore avec les expressions du groupe *laborer*.

Occupons-nous tout d'abord du verbe *ahaner*. Son noyau sémantique comporte les notions de tourment, de difficulté, d'effort pénible et aussi celle de résultat (utile).

La notion de tourment devient dominante surtout dans les emplois transitifs du verbe:

*S'aucuns por fole amor se sunt entredampné
Là seront mis ensemble, joint et enchainé,
Battu et desrompu, froissé et ahané
Et maudiront le jour qu'il furent d'Adam né.*

Jean de Meung, Testament 1971, L.

Employé comme intransitif ou réfléchi, le verbe *ahaner* a la signification de „travailler“ ou de „travailler péniblement“:

*Ensi fuit le vilains sa megle,
Dont il vit et dont il s'ahane. Cligès 3852 – 3.
Si les convint moult ahenner
A travaillier et a penner. ND de Chartres, 69, TL.*

Les substantifs *ahan* et *ahanage* présentent aussi ce double aspect de signification. Ils expriment tout d'abord la difficulté et, le cas échéant, la souffrance qui en découle:

*En Jerusalem furent en lonc pèlerinage.
Assez y traist chascun travail et ahanage. Rou II, 28.
Cest premier an
Me gart cil Diex en mon droit san
Qui por nos ot paine et ahan
Et me gart l'ame. Rutebeuf I, 15.*

Ensuite, ils sont souvent employés pour désigner le travail en tant que genre d'activité ou occupation habituelle:

*Aleir t'estuet a ton ahan
Dont tu dois vivre trestot l'an. Vie de Ste Juliane, 737, TL.*

Toutes les expressions que nous venons de mentionner étaient employées en ancien français en parlant de la culture de la terre, c'est-à-dire des travaux des champs. Etant donné que le contenu de certaines expressions de ce groupe a la notion d'agricole pour dominante sémantique, il faut supposer la présence, dans leur noyau sémantique, d'un trait de spécification nouveau – celui d'agricole. Ainsi le verbe *ahaner* pouvait avoir le sens de „labourer“:

*Sarteurs ne charbonniers ne vilains ahenant ... Berte CVII.
Et prenoit proies es paysans et troubloit si le pays qu'on
n'i semoit ne ahanoit nient. Chroniques de Rains, L.
... quiconques ahenner a d'un seul cheval, il poeut ahenner
pour sis sols jusques a douze mencaudees de terre ...*

Tailliar 53, TL.

Il semble que cette acception spécialisée était plus fréquente dans les emplois transitifs du verbe *ahaner*.

Le substantif *ahan* servait ainsi à désigner le champ labouré ou labourable (on disait à l'époque: *tieres ahanaibles*):

*Jehan
Ki a sa terre et son ahan ... Trouv. belges, I, 239, 432, TL.*

Quant aux noms d'agent appartenant à ce groupe, à savoir *ahaneor* (*ahaneres*) et *ahanier*, ils avaient le plus souvent le sens de „cultivateur“ (*ruricola* – Gloss. 7692, TL):

*Ahaneres fut Esau, car cil ki aiment cest siecle, ahant tant plus lur deforaineteiz,
com plus laissent lur deventraineteiz desahanaies. Job, TL.*

Le verbe *pener* a dans son contenu sémantique la notion d'effort, de difficulté, de résultat (utile) et de tourment.

La notion de tourment est présente surtout dans les emplois transitifs du verbe qui, dans de tels cas, a le sens de „faire souffrir“:

*Et Cligès Fenice an remainne
Qui d'amor le travaille et painne.* Cligès 3819 – 20.

Quand il est intransitif ou réfléchi, le verbe *pener* a la signification de „travailler“, „se donner de la peine“:

*Dessoz la vile an un destor
Avoit Jehanz faite une tor
S'i ot par mout grant san pené.* Cligès 5555 – 7.
(*Amors*) *par les iauz el cuer le fiert.
Et cist cos a plus grant duree
Que cos de lance ne d'espee.
Cos d'espee garist et sainne
Mout tost, des que mires i painne.* Yvain 1368 – 72.

Le substantif *painne* apparaît en plusieurs acceptions qui se distinguent les unes des autres par le trait qui est dominant dans le contenu sémantique du mot. Si c'est la notion de difficulté, *painne* désigne l'embarras dans lequel on se trouve pour faire quelque chose:

*Et li buens hon estoit an painne
De cuirs vandre et d'acheter pain
D'orge, ou d'avainne ou d'autre grain...* Yvain 2882 – 4.

Quand le contenu est dominé par la notion de tourment, *painne* a le sens de „souffrance“:

Car puis en ai soufert grant paine et grief tourment.

Berte XLVII.

Si finalement c'est la notion d'effort qui domine le contenu sémantique du mot, *painne* exprime soit l'effort qu'on met à faire quelque chose, soit l'effort orienté vers la réalisation d'un résultat utile, donc le travail:

*Biaus pere! tant come il me loist
Los aquerre, se je tant vail,
J'i vuel metre painne et travail.* Cligès 166 – 8.
*Prions Marie Magdelaine
Qu' a cel siecle faciens tel painne
Et tel ouvrage ...* Dit des outils de l'hostel, 240, TL.

Le fait que, dans la deuxième citation, le subst. *painne* est utilisé comme un synonyme de *ouvrage* démontre qu'il pouvait avoir en ancien français une signification très générale.

La notion d'effort jouant un rôle très important dans le contenu sémantique des mots du présent groupe, il n'est pas étonnant que, par la majeure partie de leurs

acceptions, ils appartiennent au champ conceptuel du travail. ⁵Comme, d'autre part, la notion de tourment y avait relativement peu d'importance, ces expressions n'étaient que faiblement marquées par l'affectivité négative qui caractérise certains autres membres du champ (*ahaner* et surtout *travailler*).

L'adjectif *penible*, employé à propos des choses, sert à qualifier ce qui exige beaucoup d'effort, ce qui fatigue ou fait souffrir. L'adjectif *penif* avait la même valeur:

Ma vie est trop penive... P. av. 1300, LC.

Employé en parlant des personnes, l'adjectif *penible* qualifie celui qui est dur à la peine, qui est capable de faire de grands efforts, un grand travail:

*Li Goz, une genz mult penible,
Il sunt apres, e li Alain,
Que ne sevent qu'est vin ne pain.* Dit de Normands, G.

*

Le dernier groupe d'expressions que l'on peut considérer comme appartenant à cette aire du champ conceptuel du travail est constitué par le verbe *travailler* (écrit aussi *traveiller*) et les expressions qui s'y rattachent.

Ce verbe qui devait faire une telle fortune au sein de notre champ conceptuel y occupe au 13^e siècle encore une place fort modeste. En effet, il arrive assez rarement à cette époque qu'on l'emploie pour désigner l'activité de travailler comme dans ces vers de Chrétien de Troyes:

*Et nos somes an grant poverte,
S'est riches de nostre desserte
Cil, por cui nos nos traveillons.* Yvain 5317 – 19.

Ici le verbe *travailler* désigne sans aucun doute le travail, mais il s'agit d'un travail si pénible qu'il est une véritable torture pour celles qui l'exécutent. Les notions de tourment ou de fatigue sont, en effet, les traits sémantiques qui dominent le plus souvent le contenu sémantique du verbe, qu'il soit transitif ou intransitif:

Une demoiselle qui travailloit fort d'une ardeur d'urine. LC.
*Berte le prent (le pain) et dit que Diex l'en sache gré,
Mais tant fut traveillie que point n'en a gousté.* Berte XLV.

*Moult le traveillat Loewis
Puis que Guilleame fud oscis.* Rou III, 197 – 8.
*Nous deffendons que les baillifz ne prevoz ne travaillent
nos subjez en causes que il ont par devant eulz menees.* Joinville.
*La roïne adrestrent duc et conte et princier,
En ses chambres l'enmaient pour son cors aasier ...
La roïne ne vourent longuement travailler.* Berte XI.

Dans les citations ci-dessus, le verbe *travailler* transitif est employé au sens de „fatiguer“, de „vexer“ et de „importuner“. Mais on trouve des contextes où ce verbe

⁵ *Painne* au sens de „punition“ était encore très peu fréquent à l'époque dont nous nous occupons.

équivalait à „torturer“ (*Jhesus fu travailliez et en croiz clofichiez*⁶) et c'est là probablement le sens primitif du verbe.

L'idée de tourment et de l'effort pénible domine aussi le contenu des autres mots de ce groupe. *Travail* est la réplique exacte du verbe dans le domaine du substantif:

*Ensi travaille amors Fenice
Mais cist travaux li est delice
Qu'ele ne puet estre lasse. Cligès 4574–6.
Quant iadis fu destruite Troie ...
Plusurs ki eschaper se porent ...
Par grant trauail, par granz perilz
Par plusurs terres s'espandirent,
Terres poplerent, citez firent. Rou I, 157–164.
Berte fu trouvee en la forest du Maine
ou elle ot moult souffert de travail et de paine. Berte L.*

Le contenu des autres substantifs de ce groupe, tels que *travaillement*, *travaillerie* ou *travaillance* est aussi dominé tour à tour par la notion d'effort, de fatigue ou de tourment:

*K'il est vielz, si ne poet souffrir travaillement. G.
Par vostre proesce, par force, ensemment par vigur
Et par travalerie de vostre grand valur
Conquerrez les Yndiens et les citez entour.*

G. de Kent, Geste d'Alis, G.

Il semble toutefois que ce soit l'idée de tourment qui ait eu la position dominante dans le contenu sémantique des mots de ce groupe. En témoigne, à notre avis, la valeur du substantif *travailleur*. Ce nom d'agent désigne en ancien français surtout celui qui fait souffrir, qui tourmente:

Ce n'est qu'un grand travailleur et tourmenteur de gens. G.

L'adjectif *travaillos* était employé en parlant de choses et servait à qualifier ce qui exige un effort pénible, ce qui est fatigant, harassant:

Le bons home estoit las de la voie longue et travailleuse.

G. de Tyr, Histoire des Croisades, G.

*Vous ki onques ne reposez
Por pain en chest val essillous
Wai! se de chest val travailous
En autre travail vous poses. Renclus de Moilliens, Charité, G.*

Pour avoir une vue d'ensemble du champ conceptuel du travail en ancien français du point de vue de la structure notionnelle de ses membres, nous allons grouper sur une table les noyaux sémantiques des expressions qui le constituent en indiquant

⁶ Cité d'après K. Baldinger, *Vom Affektwort zum Normalwort*, Etymologica — Mélanges Wartburg, Niemayer, Tübingen 1958, p. 3.

en même temps les traits distinctifs (d'identification et de spécification) qu'ils comportent :

Table 1

Traits distinctifs	Noyau sémantique de					
	ovrer	besogner	laborer	ahaner	pener	travailler
effort						
résultat						
utilité						
fatigue						
difficulté						
tourment						
art						
besoin						
culture de terres						
affectivité positive						
affectivité négative						

A regarder cette table, on saisit au premier coup d'œil une première différenciation: on peut séparer, en effet, les noyaux sémantiques comportant la notion de tourment de ceux qui ne la comportent pas. Ce procédé permet de confirmer la division du champ en deux aires dont la première est représentée par les noyaux des verbes *ovrer* et *besogner* et la deuxième par les noyaux de *laborer*, *ahaner*, *pener* et *travailler*. On voit en outre que seuls les membres de la deuxième aire comportent la notion de fatigue et de pénible, ainsi que la nuance d'affectivité négative qui en est complémentaire.

Table 2

	Action		Objet	Manière
	gente d'activité	action déterminée		
œuvre				
ovraigne				
ovrage				
labor				
ahan				
peine				
travail				

Il serait trop long de faire une table complète de toutes les expressions du champ d'après les traits de classification. Nous nous limiterons donc à un examen assez sommaire des substantifs pouvant désigner le travail en ancien français. Nous essaierons de les classer d'après leur appartenance à de grandes classes de significations lexicales. Pour les expressions qui nous occupent, il s'agira de la classe des actions, à l'intérieur de laquelle nous distinguerons le travail en tant que genre d'activité et le travail en tant qu'action ou opération déterminée, et de la classe des objets où sont classées les expressions désignant le travail comme résultat; celles-ci peuvent d'ailleurs participer d'une autre classe encore: elles peuvent servir à qualifier la façon dont le travail est exécuté (Table 2).

Cette table nous permet de constater que:

1. seuls les substantifs du groupe *ovrer*, notamment *œuvre*, *ovraigne* et *ovrage*, étaient susceptibles d'être utilisés pour désigner le travail comme objet, ce qui démontre de façon éclatante l'importance de l'élément notionnel du résultat dans le contenu sémantique des expressions appartenant à ce groupe. Le fait que les mêmes expressions pouvaient désigner aussi la manière dont le travail avait été accompli, donne une preuve supplémentaire de la prépondérance de la notion de résultat dans leur contenu sémantique.

2. les substantifs *labor*, *ahan*, *peine* et *travail* restent limités à la sphère de l'action, ce qui est tout naturel puisque l'élément notionnel d'effort domine leur noyau sémantique.

3. Seuls les substantifs *ovraigne* et *ovrage* ont une signification suffisamment générale pour désigner le travail comme activité et comme objet.

A ce propos, une question s'impose: ne pourrait-on considérer ces deux substantifs (ils étaient quasi synonymes et se sont confondus avant le 15^e siècle) comme centre unique du champ conceptuel du travail en ancien français?

Nous pensons pouvoir donner une réponse négative à cette question car, en ancien français, le champ conceptuel du travail n'était pas une structure unitaire. Il reflétait deux conceptions différentes du travail: d'une part le travail conçu surtout comme un effort (généralement difficile et fatigant) et, d'autre part, le travail considéré comme l'art d'obtenir par son effort un résultat, une œuvre. Cette dichotomie est sensible à toutes les échelles de notre structure, depuis le centre jusqu'à la périphérie. Il y a une opposition même entre les deux termes centraux, opposition neutralisable bien souvent, mais généralement bien sensible. D'ailleurs, s'il n'est pas difficile d'imaginer la neutralisation de l'opposition entre *ovrer* et *laborer*, il n'en va pas de même pour les substantifs correspondants. Prenons à titre d'exemple l'expression *grand œuvre* ou même *grand ovraigne* d'une part et *grand labor* de l'autre et nous aurons vite fait de nous rendre compte que les contextes dans lesquels on pourrait interchanger ces expressions ne sont pas très nombreux. Il en est ainsi surtout à cause de la disparité des traits de classification qui, à leur tour, sont fonction de la structuration du noyau sémantique de l'expression respective. Ainsi voit-on que le noyau sémantique de *labor*, ayant indubitablement pour dominante la notion d'effort, ne pourra se combiner qu'avec un trait de classification qui le fasse entrer dans la classe des activités. Pour *œuvre*, par contre, c'est la notion de résultat qui est nettement dominante, même si ce n'est pas d'une façon si décisive; le substantif appartient donc surtout à la classe des objets. Pour cette raison, il est très difficile de trouver une „position de neutralisation“ entre *labor* et *œuvre*.

Le substantif *ovraigne*, dont la dominante sémantique est moins stable et moins

nette, est plus facilement substituable à d'autres substantifs du champ, y compris *labor*. Pouvant avoir plusieurs dominantes sémantiques, le mot peut appartenir à plusieurs classes de significations lexicales et sa faculté de remplacer d'autres expressions du champ s'en trouve accrue.

N'empêche que *ovraigne*, pas plus que les autres substantifs appartenant au groupe du verbe *overer*, n'est pas une expression suffisamment générale pour occuper à l'exclusivité le centre du champ conceptuel du travail en ancien français. Malgré le caractère très général de son contenu sémantique, on ne peut pas le considérer comme extensif par rapport à tous les autres membres du champ. Cela s'explique par deux raisons: c'est tout d'abord le fait qu'en ancien français, les expressions appartenant à l'aire du verbe *laborer* restaient toujours sensiblement marquées par l'élément notionnel de fatigue ou même de souffrance qui n'était complètement neutralisable que très rarement. L'idée de fatigue (trait de spécification) occupe une place importante même dans le contenu des expressions les plus générales de cette aire du champ, c'est-à-dire du verbe *laborer* et des substantifs correspondants, de sorte que leur sens en est toujours marqué, bien que dans une mesure variable.

La deuxième raison est à chercher dans le fait que le noyau sémantique de *overer* et de *ovraigne* comporte aussi un trait de spécification — celui d'art. Cet élément notionnel — dont l'importance est sans doute relativement moindre que celle de l'idée de fatigue dans le contenu de *labor* — peut aussi être considéré, à notre avis, comme obstacle à l'unification de la structure du champ, à son organisation autour d'un seul terme (ou plus exactement: noyau sémantique) central.

La dichotomie du champ conceptuel du travail en ancien français traduit sans aucun doute la façon dont la pensée du moyen âge concevait l'activité que nous appelons „travail“. C'est là qu'il faut chercher la cause profonde de ce phénomène.

Ce n'est pas sans raison, en effet, que la plus grande partie des expressions que nous avons examinées (toutes celles qui se situent dans la perspective „effort“) comportent, dans une plus ou moins grande, mesure l'élément notionnel de fatigue ou même de tourment. Ce fait concorde assez bien avec la façon dont on concevait le travail au moyen âge, c'est-à-dire comme une punition que Dieu infligea à l'homme en le chassant du Paradis et en le condamnant à une vie remplie de labeur, donc d'un travail fatigant, pénible et sans joie. Cette conception s'intéresse peu au fruit éventuel du travail; ce qui compte c'est l'effort qu'on est obligé de déployer pour gagner son pain à la sueur de son front, effort qui fatigue et parfois fait souffrir. Inutile de rappeler que les conditions de travail, primitives et dures, favorisaient de telles attitudes, imprégnées d'une affectivité négative. Les expressions du groupe *laborer* correspondent bien, par la valeur de leur contenu sémantique, à cette conception dont elles sont d'ailleurs l'émanation. Grâce à la forte affectivité dont il était entouré, le concept du travail pénible jouissait d'un pouvoir d'attraction assez grand pour enrichir sa structure onomasiologique de plusieurs autres expressions, plus marquées du point de vue affectif que les termes de base (*laborer* et *labor*).

On constate par ailleurs qu'il y avait une liaison sémantique étroite entre les expressions de ce groupe. En effet, l'usage littéraire du moyen âge établit spontanément le rapport de synonymie entre différents membres du champ. A cette époque, on le sait, on considérait comme opportun et élégant d'exprimer une idée par deux (ou même plusieurs) expressions de sens analogue. Aussi pourrait-on citer des dizaines d'exemples de l'usage parallèle de *labor* et *painne*, de *painne* et *travail*, de *travail* et *ahanage*, de *ahenner*, *travailler* et *pener*, etc., ce qui permet de conclure que le concept du travail pénible était bien ancré dans la pensée de l'époque et qu'on disposait, pour

le désigner, d'une structure onomasiologique assez riche, variée et relativement indépendante.

Comme les travaux des champs — qui étaient le type de travail de loin le plus répandu à cette époque — correspondent le mieux à la conception expliquée ci-dessus, il est tout naturel de les voir désignés par les expressions appartenant au groupe du travail pénible dont certaines (*labor, laborer, laborage, ahan*) ont fini par n'être plus employées qu'en parlant du travail de la terre.

Cependant, le moyen âge connaissait encore une autre conception du travail, conception qui correspondait aux opinions et sentiments des artisans et des milieux urbains en général et qui considérait le travail en tant qu'activité ayant pour but de produire quelque chose d'utile (ou de beau), donc un ouvrage. C'est à cette conception qu'il faut rattacher les expressions faisant partie de l'aire „résultat“ de notre champ, notamment le verbe *ovrer* et les substantifs du même noyau sémantique. Ici, aucune trace d'affectivité négative; au contraire, en de nombreux contextes les expressions de ce groupe ont une valeur nettement laudative, due sans doute à l'élément notionnel d'art présent dans leur noyau sémantique. Il suffit de rappeler certains emplois de *ovre* (*la cope... chiere por l'oeuvre... et por la matiere*), de *ovraigne* et de *ovraille* (*les tres qui sont de riche ovraille*), du verbe *ovrer* transitif (*ovree estoit de riche ovraingne*) et du substantif *ovrier*. Cette autre conception du travail nous aide à comprendre la facilité avec laquelle on confondait le travail avec l'art au moyen âge et qu'on mettait *ovrier* à des places où, en français moderne, il devrait obligatoirement y avoir *artiste*. C'est qu'à cette époque, les artisans avaient déjà „la conscience de leur individualité et de leur valeur professionnelle, le sentiment nouveau de la dignité du travail.“⁷

Nous comprenons maintenant pourquoi il n'arrive que très rarement qu'un texte ancien établisse spontanément le rapport de synonymie entre les expressions appartenant à l'aire du verbe *laborer* et celles qui relèvent de l'aire du verbe *ovrer*.

A la base de la dichotomie que l'on observe dès qu'on examine de plus près le champ conceptuel du travail en ancien français, il y a donc deux conceptions différentes du travail dont chacune possède sa propre structure onomasiologique plus ou moins indépendante. Cette dichotomie devait s'estomper progressivement au cours de l'évolution ultérieure de sorte qu' en français contemporain on a de la peine à en trouver des traces.

Cependant, pour ce qui est de la langue ancienne, on pourrait tout de même se poser la question s'il n'y aurait pas lieu de ne pas considérer le champ conceptuel du travail (tel que nous l'avons tracé) comme une structure unitaire et s'il ne serait pas préférable de ne pas grouper dans un champ conceptuel deux structures onomasiologiques correspondant à deux concepts assez différents l'un de l'autre.

Nous pensons que notre procédé se justifie à plusieurs points de vue, mais notamment par le fait que les deux structures correspondent au concept de travail tel que nous l'avons défini: le contenu de toutes les expressions qui les constituent comporte les traits d'identification nécessaires. Il est vrai que notre définition du concept correspond à la pensée contemporaine. Nous sommes néanmoins convaincue qu'elle convient parfaitement à notre entreprise, d'autant plus qu'en examinant le champ conceptuel du travail en ancien français, on ne peut ne pas avoir présent à l'esprit l'état du même champ en français moderne et de ne pas confronter les deux étapes

⁷ P. Boissonnade, *Le travail dans l'Europe chrétienne au Moyen Age. V^e—XV^e siècles*. Paris 1921, p. 276.

évolutives de la même structure. Cette confrontation étant l'un des buts de notre étude, nous estimons qu'il y a avantage à adopter le même critère de délimitation pour les deux étapes historiques de notre sphère onomasiologique.

*

Si l'on essaie de procéder à une confrontation systématique du champ en ancien français et dans la langue contemporaine, on voit du premier coup d'œil qu'après une évolution qui avait duré plusieurs siècles, la structure de cette partie du lexique a changé de fond en comble. Tant au centre qu'à la périphérie du champ, il y a eu des changements profonds.

Prenons tout d'abord le centre du champ: les deux verbes qu'on y trouvait en ancien français (*overer* et *laborer*) et qui jouaient pour ainsi dire le rôle d'expressions-pilotes dans sa structure, ne figurent plus ni au centre ni même dans la partie périphérique du champ.

Ils ont quitté le champ pour des raisons bien différentes: le verbe *overer* a tout simplement disparu du lexique français (sauf quelques expressions appartenant au langage technique spécialisé) à cause de „l'accident“ linguistique qui avait fait confondre ses formes avec celles du verbe *ouvrir* et, croyons-nous aussi, à la faveur de changements de structure qui permettaient de combler assez facilement la lacune que cette disparition a laissée au sein du champ.

Le verbe *laborer* s'est progressivement spécialisé: employé très souvent en parlant du travail de la terre, il a fini par ne désigner que ce genre de travail et par passer dans une structure onomasiologique voisine — celle du travail agricole. Ce que nous avons dit sur la valeur sémantique de ce membre du champ dans notre exposé ci-dessus permettait d'ailleurs d'envisager une telle évolution. Néanmoins, cette évolution suivait un rythme assez lent puisque Mme de Sévigné pouvait encore écrire:

Faut-il toujours labourer et tirer le diable par la queue?

en employant le verbe au sens de „travailler péniblement“.

Différent a été le sort de certaines autres expressions se trouvant au centre du champ en ancien français. De l'aire du verbe *overer*, il y a les substantifs *ouvrage*, *œuvre* et *ouvrier* qui sont restés de très importants membres du champ même en français contemporain. D'autres ont disparu (*ovraingne*, *ovraille*, *ovrement*) parce que leur présence dans le champ ne se justifiait pas par quelque trait spécifique de leur contenu et qu'ils se sont confondus avec leurs synonymes qui se sont conservés.

Parmi ceux-ci, *ouvrage* a gardé jusqu'en français contemporain la valeur qu'il avait en ancien français. Dans le contenu de *œuvre*, la notion de résultat est devenue absolument prépondérante, de sorte qu'en français moderne *œuvre* ne désigne que le résultat d'un travail, donc le travail-objet. Les cas où ce substantif sert à désigner l'action de travailler (*se mettre à l'œuvre*) sont des vestiges de l'usage ancien.

La notion d'art qui faisait partie du contenu sémantique de *œuvre* en ancien français est devenue très peu importante en français contemporain. Il en va de même pour le substantif *ouvrier*. S'il y a en français contemporain des cas où il a un sens proche de „artiste“, il s'agit encore de la survivance de l'usage ancien qui ne correspond pas à la structure actuelle du contenu sémantique de ce mot.

*

Quant aux expressions appartenant à l'aire du verbe *laborer*, elles ont presque toutes quitté le champ conceptuel du travail, à l'exception du substantif *labeur* et de l'adjectif *laborieux*.

L'ancien *labor* s'est phonétiquement dédoublé en *labour*, qui a suivi le verbe *labourer* dans sa voie de la restriction du sens, et en *labeur* qui, tout en restant dans notre champ, est loin d'y occuper la position centrale. La notion de fatigue a pris une place prépondérante dans le contenu du mot et en est devenue dominante sémantique constante. Pour cette raison et aussi grâce au trait de spécification stylistique qui s'est ajouté à son contenu sémantique pour le classer comme appartenant au style élevé, le substantif *labeur* a été rélégué à la périphérie du champ.

*

Le sort du substantif *ahan* et du verbe *ahaner*, qui ont disparu non seulement du champ conceptuel du travail mais du lexique français en général, a certains points communs avec celui des expressions *labor* et *laborer*.

Au même titre que *labor*, *ahan* était très souvent employé en ancien français en parlant des travaux agricoles et, comme son synonyme, pouvait même désigner un champ labouré ou labourable. Cependant, on ne peut pas parler d'une restriction de sens: *ahan* et *ahaner* se disaient au 16^e siècle surtout en parlant du travail pénible en général; seuls certains dialectes s'en servaient pour désigner le travail de la terre.⁸

Il semble d'ailleurs que dès le 16^e siècle ces expressions tombaient en désuétude. La raison en réside peut-être dans leur évolution phonétique. Comme l'*a* initial tombait assez souvent, les mots, que ce soit le nom ou les formes verbales, en perdaient volume et stabilité:

... *la hen*

Quoi enduré trestout cest en. Gautier de Coinci, TL.

Ke vit le travail et le haan

Ke Judas suffre. Grosset, G.

Toujours est-il qu'au 17^e siècle, ces expressions étaient senties comme „vieilles“ et ne subsistaient guère que dans la tournure *suer d'ahan*. Il est vrai que le français moderne a en quelque sorte récupéré les deux expressions en qualité de mots littéraires. Leur situation dans le cadre du champ est néanmoins beaucoup plus périphérique qu'elle ne l'était en ancien français.

*

Le verbe *besogner* devait faire une fortune extraordinaire au sein du champ pendant la période allant du 13^e au 16^e siècle. Il a complètement cessé d'être employé dans les acceptions relevant de la sphère notionnelle de la nécessité et il est devenu, après la déchéance du verbe *ovrer*, celui des verbes du champ dont le contenu sémantique était le moins marqué (donc le plus général). Aussi s'en servait-on très souvent.

Il semble qu'au 16^e siècle, le verbe *besogner* ait comblé la lacune apparue au sein du champ du fait de la déchéance des verbes *ovrer* et *laborer*, lacune que le verbe *travailler* ne pouvait pas encore remplir à cause du caractère affectif de son contenu sémantique. Le verbe *besogner*, par contre, était pour ainsi dire dépourvu de toute nuance affective, ce qui a contribué à renforcer, pour quelque temps au moins, sa position dans la structure onomasiologique qui nous occupe. Ce renforcement s'est traduit aussi par l'apparition des substantifs *besognement*, *besogné* et du nom d'agent *besogneur*, employé à cette époque dans le sens d'„ouvrier“.

⁸ Dans le *Dictionnaire françois-latin* de R. Estienne, on lit sous *ahenner*: *Etiam dicunt Picardi pro Arare sive Terram aratro proscindere.*

Besognement était utilisé surtout en parlant de l'action de travailler, tandis que *besogné* se disait plutôt du résultat d'un travail, d'un ouvrage. De création relativement tardive, ces deux substantifs s'attachaient exclusivement au champ conceptuel du travail.

Il n'en était pas ainsi en ce qui concerne le substantif *besogne* qui restait longtemps attaché à d'autres sphères notionnelles. Il pouvait prendre le sens de l'une ou de l'autre des expressions précédentes,⁹ mais elle pouvait en outre être employée dans les sens de „besoin“, „affaire“ et même „objet“.

Dès l'avènement du verbe *travailler* au centre du champ, l'importance de ce verbe déclina. Ce déclin a abouti à la situation du français contemporain où *besogner* ne se dit guère qu'en parlant d'un travail fait par obligation, fatigant et inintéressant, donc avec une nuance péjorative assez prononcée. S'il est employé comme une expression neutre du point de vue affectif, le verbe *besogner* est senti comme archaïque.

Le substantif *besogne* qui, en français contemporain, est employé presque exclusivement dans les acceptions relevant de la sphère notionnelle du travail, a fini aussi par être légèrement marqué d'une nuance péjorative qui, soulignons-le, était étrangère au contenu sémantique du mot en ancien français. Les deux autres substantifs, s'étant sémantiquement confondus avec *besogne*, ont disparu de la langue.

*

Le verbe *pener* est celui des membres périphériques de notre champ qui nous semble le moins atteint par les changements qui se sont produits dans notre structure lexicale pendant son évolution depuis l'époque de l'ancien français jusqu'à nos jours. En effet, le contenu sémantique du verbe comporte les mêmes traits notionnels en ancien français qu'en français contemporain et leur hiérarchie n'a guère changé non plus. Aussi la place que le verbe occupe par rapport au centre du champ est-elle sensiblement la même aux deux époques examinées.

Il en va de même du substantif *peine*.

*

Le plus frappant de tous les changements qui se sont produits dans la structure du champ conceptuel du travail pendant son évolution, est la promotion du verbe *travailler*.

On sait que ce verbe, ainsi que les autres expressions du même noyau sémantique, figurait en ancien français à l'extrême périphérie du champ. De ses multiples acceptions, il y en avait très peu, au 12^e siècle encore, qui puissent être considérées comme appartenant, à un titre quelconque, à la sphère conceptuelle qui nous occupe. Le gros de ses acceptions, en effet, rangeait le verbe *travailler* dans un autre champ conceptuel — celui du tourment; seuls des emplois „stylistiques“ pouvaient lui faire atteindre les limites du champ conceptuel du travail. Or, grâce à la conception du travail très répandue au moyen âge de tels emplois étaient non seulement possibles, mais devenaient même de plus en plus fréquents.

Simultanément, la grande charge d'affectivité négative dont le contenu du verbe avait été marqué en ancien français, s'émoissa progressivement. Par des étapes

⁹ Il est vrai que le *Dictionnaire de la langue du 16^e siècle*, par E. Huguet, ne donne pour *besogne* aucune de ces deux significations, de sorte qu'on pourrait avoir l'impression que ce mot ne faisait partie du champ au 16^e siècle. A notre avis, c'est une omission. Le *Dictionnaire français-latin* de R. Estienne, datant de 1549, donne le sens „travail“ comme le sens principal du mot.

successives, les attaches unissant le verbe à la sphère notionnelle du tourment devinrent plus lâches, de sorte que dès le 16^e siècle, elles étaient à peine sensibles.

Aussi la structure du contenu sémantique du verbe *travailler* a-t-elle subi des changements profonds. Tout d'abord, il y a eu une modification de la hiérarchie des traits distinctifs dans le noyau sémantique: l'élément notionnel du tourment (c'est-à-dire de souffrance pour les emplois intransitifs, de torture pour les emplois transitifs du verbe) a perdu peu à peu sa position dominante en faveur d'autres éléments sémantiques, notamment celui de l'effort pénible ou de fatigue. Le verbe *travailler* pouvait ainsi être utilisé aussi pour désigner l'effort qui fatigue et fait souffrir, non plus seulement la souffrance due à la fatigue et à l'effort. A l'époque que nous avons étudiée, l'évolution de la structure du contenu sémantique du verbe en était à peu près là.

Par la suite, la position de l'élément notionnel de tourment devint de plus en plus faible ce qui entraînait d'autres changements structurels. Leur rythme était assez lent, malgré les effets révolutionnaires qu'ils devaient produire. Notons que Henri IV encore écrivait dans l'une de ses lettres missives:

Je suis conseillé de les harasser et travailler...

On voit bien que, dans cette citation, le verbe *travailler* est employé dans son sens primitif de „tourmenter“ qui était courant depuis les hauts temps et, pour l'emploi transitif du verbe, s'est conservé jusqu'à l'époque moderne. On constate néanmoins que, même dans les emplois transitifs, l'élément notionnel de tourment n'est plus dominant au 17^e siècle; on peut même dire qu'on l'y sent à peine. Dès cette époque, en effet, le verbe *travailler* transitif est utilisé dans le sens contemporain qui est celui de „soumettre à un travail“. On peut donc affirmer qu'à ce moment, le verbe *travailler* s'est définitivement détaché de la sphère conceptuelle du tourment.

Entretemps, d'autres changements importants s'étaient produits dans la structure du contenu sémantique du verbe: la notion d'effort y avait pris l'importance prépondérante et s'était adjoint la notion du résultat (utile). Si bien que *travailler* ne se disait plus de n'importe quel effort fatigant et pénible, mais de l'effort fatigant et pénible ayant pour but de produire un résultat utile.

Au 17^e siècle, le verbe *travailler* s'employait donc déjà au sens moderne du mot, sauf que la notion de fatigue marquait très nettement sa valeur sémantique et que les acceptions du verbe, marquées de la notion de tourment, paraissait peut-être moins étrangères au sens habituel du mot qu'il n'en est aujourd'hui. Aussi croyons-nous pouvoir dire qu'au seuil de la période classique, le verbe *travailler* portait encore des vestiges de la forte affectivité négative qui l'avait caractérisé en ancien français.

Dans la période allant du 17^e siècle à l'époque contemporaine, le verbe *travailler* a accompli les derniers pas de son évolution sémantique: son contenu a perdu toute affectivité et son caractère en est devenu si général qu'on peut le substituer à n'importe quel verbe du champ, qu'il est extensif par rapport aux autres membres verbaux de cette structure. Sans ce caractère extensif, il ne pourrait d'ailleurs pas remplir la fonction de terme central du champ.¹⁰

Même les emplois transitifs du verbe ne sortent guère, quant à leur valeur, du cadre de la signification „soumettre à l'action en vue d'obtenir un résultat utile“, ce qui

¹⁰ Voir à ce sujet notre travail cité ci-dessus, p. 36 et 70—73.

revient à dire qu'ils ont suivi l'évolution sémantique des acceptions intransitives du verbe. Cela vaut dans une mesure plus forte encore pour les autres membres du groupe d'expressions du même noyau sémantique, c'est-à-dire pour *travail* et *travailleur*, qui sont aussi les termes les plus extensifs dans chacune des classes de signification représentées dans le cadre du champ.

Quels sont les changements qui ont dû se produire dans la structure du noyau sémantique de ces mots pendant cette dernière période ?

Il y a eu sans aucun doute l'élimination définitive du trait distinctif d'affectivité négative, si bien que le noyau sémantique de ce groupe d'expressions ne comporte que les trois traits d'identification. Cette simplicité de structure ne saurait toutefois pas expliquer, à elle seule, la valeur générale du noyau et le caractère très extensif des expressions respectives. Car d'autres expressions (tel le subst. *ouvrage*) présentent la même simplicité en ce qui concerne les traits sémantiques constituant leur noyau, sans avoir pour autant une valeur aussi générale. Il doit donc y avoir un autre facteur encore. Lequel ?

A notre avis, c'est le caractère équilibré de la structure du noyau. Équilibré dans ce sens qu'aucun des éléments notionnels qui le constituent n'a une position constamment prépondérante et ne peut être considéré comme une dominante sémantique permanente; n'importe lequel d'entre eux peut devenir dominant. Cela donne à ce noyau sémantique un caractère polyvalent, ce qui se manifeste par une multiplicité d'acceptions possibles des mots auxquels il correspond. Sur le plan de la classification lexico-morphologique, cette polyvalence se traduit par un haut degré de convertibilité. Aussi le noyau sémantique de *travail* peut-il se combiner avec tous les traits de classification qui viennent en ligne de compte pour une structure onomasiologique telle que la nôtre.

CONCLUSION

En ancien français, le champ conceptuel du travail n'est pas une structure onomasiologique unitaire. Il est composé de deux aires distinctes dont l'une est organisée autour du verbe *ouvrer*, l'autre autour du verbe *laborer*.

En admettant que le concept de travail — qui est l'axe de la structure onomasiologique étudiée — comporte trois éléments notionnels, à savoir la notion d'effort, celle du résultat (visé par cet effort) et celle d'utilité, on constate que, du point de vue de la structure du contenu, la première aire est dominée par la notion du résultat (utile), tandis que la seconde met en relief surtout la notion d'effort.

Cette dichotomie est ensible dans toute l'organisation du champ, depuis le centre jusqu'à la périphérie. Elle correspond d'ailleurs à deux conceptions de travail connues au moyen-âge: d'une part, le travail était considéré comme une activité exigeant de la valeur professionnelle, voire de l'art (conception propre aux artisans et aux milieux urbains), d'autre part on le concevait comme un triste devoir de l'homme condamné à gagner son pain à la sueur de son front. Cette deuxième conception, correspondant plutôt aux conditions du travail agricole, trouve son expression dans l'aire „effort“ du champ conceptuel du travail. Il n'est donc pas étonnant que les membres les plus importants de cette aire aient dû se spécialiser et finir par ne désigner que le travail de la terre.

Au cours de l'évolution depuis l'ancien français jusqu'à l'époque contemporaine, des changements profonds se sont produits dans la structure du champ. Le plus

frappant d'entre eux est sans doute l'avènement du verbe *travailler* qui, en ancien français, faisait à peine partie du champ, au centre de cette structure onomasiologique. Au bout de cette évolution longue et mouvementée, une structure unitaire a remplacé l'ancienne organisation dichotomique.

Liste des abréviations

- Berte — *Li romans de Berte aus grans pies*, publié par M. Paulin, Paris 1832.
 Cligès — Kristian von Troyes, *Cligès*, herausgegeben von W. Foerster, Halle 1921.
 Erec — Kristian von Troyes, *Erec und Enide*, herausgegeben von W. Foerster, Halle 1909.
 G. — F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du 9^e au 15^e siècle*, Paris 1881—1898.
 L. — E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris 1878.
 LC. — La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, Niort—Paris 1875—1882.
 Livre — *Livre des Métiers*. Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au 13^e siècle et connus sous le nom du *Livre des métiers d'Etienne Boileau*, publiés par G. B. Depping, Paris 1837.
 Rose — *Le roman de la Rose* par G. de Lorris et Jean de Meun, publié par E. Langlois, Paris—Didot 1914.
 Rou — Maistre Wace, *Roman de Rou et des Ducs de Normandie*, herausgegeben von H. Andersen, Heilbronn 1877—1879.
 Rutebeuf — *Oeuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du 13^e siècle*, publiés par A. Jubinal, Paris 1875.
 TL. — Tobler-Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin 1925.
 Troie — *Le roman de Troie par Benoit de Sainte-Maure*, publié par L. Coustans, Paris—Didot 1904—1912.
 Yvain — Kristian von Troyes, *Yvain*, herausgegeben von W. Foerster, Halle 1906.